

NOTE DE SYNTHÈSE DU REM (INFORM)

L'impact du Réseau européen des migrations

1. INTRODUCTION

Cette note de synthèse du REM illustre l'impact du REM et de ses productions sur l'élaboration des politiques et sur les débats relatifs aux migrations et à l'asile à l'échelle de l'Union européenne et de ses États membres.

2. POINTS ESSENTIELS

- ★ Les [rapports et les études](#) du REM rencontrent un franc succès auprès des publics nationaux, européens et internationaux. Les sujets étudiés sont sélectionnés par le REM et la Commission pour leur pertinence par rapport aux priorités de l'UE et des États membres.
- ★ A plusieurs reprises, les études du REM ont été directement utilisées pour appuyer l'élaboration des politiques à l'échelle nationale et européenne. Ainsi, à l'échelle européenne, les études du REM sont de plus en plus utilisées lors de la préparation des dialogues politiques, par exemple, pour le Comité Stratégique sur l'Immigration, les Frontières et l'Asile (CSIFA) du Conseil de l'UE et la Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures (LIBE) du Parlement européen.
- ★ Le réseau créé au niveau européen rassemble régulièrement les Points de contact nationaux (PCN) du REM des États membres et de la Norvège et les institutions et agences internes et externes à l'UE concernées. Depuis 2014, ce réseau a permis la mise en place du **Groupe d'experts sur le retour et la réinsertion** au sein du REM.
- ★ Au niveau national, de par leurs activités, les PCN du REM apportent leur soutien pour réunir de nombreuses parties prenantes et débattre des priorités en matière de politiques, contribuant ainsi à établir un lien direct entre les parties prenantes et les décideurs.
- ★ Le système de [questions ad-hoc](#) du REM est un outil très prisé des décideurs nationaux et européens qui leur permet d'obtenir, dans un délai relativement court, les pratiques en vigueur dans tous les États membres (et la Norvège) dans des domaines précis.
- ★ Le [glossaire](#) du REM est une base terminologique fiable, de grande qualité et précise, disponible dans les langues officielles des États membres et de la Norvège. Il permet d'améliorer la comparaison des informations disponibles dans l'ensemble de l'UE. En 2013, le glossaire du REM en langue arabe a permis la traduction du Portail européen sur l'immigration dans cette langue.
- ★ Les [bulletins](#), les [conférences](#) et les [sites internet du REM](#) au niveau européen, auxquels s'ajoutent les lettres d'information et les sites internet nationaux, ont pour objectif de diffuser des informations dans les domaines des migrations et de l'asile à l'intention de publics venant d'horizons différents, notamment du grand public.

3. LE RAPPORT POLITIQUE ANNUEL DU REM

L'objectif du [rapport politique annuel](#) (RPA) du REM est de donner un aperçu général des principales évolutions politiques et législatives (notamment dans l'UE) et des débats publics sur la question des migrations et de la protection internationale survenus au sein des États membres et de la Norvège.

- ★ Depuis 2009, il est utilisé dans le cadre de l'élaboration du **rapport annuel sur l'immigration et l'asile de la Commission**, qui examine les avancées de la mise en œuvre de la politique européenne en matière d'immigration et d'asile.

- ★ Les informations contenues dans les RPA sont utilisées par un grand nombre de parties prenantes et de décideurs européens, notamment celles requises pour l'élaboration des rapports annuels du **Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)**, évitant ainsi toute répétition inutile d'efforts.
- ★ Les informations contenues dans les RPA servent également de **base à d'autres productions**, notamment les notes de synthèse thématiques intitulées « **EMN Informs** », parfois traduites dans les langues des États membres et largement diffusées au niveau national. Les **fiches pays**, recensant des informations succinctes sur les évolutions politiques et législatives notables dans le domaine des migrations et de la protection internationale au sein des États membres et de la Norvège, ainsi que les dernières statistiques sur les migrations et la protection internationale et les RPA ont également contribué à la production de l'**analyse d'impact** du Programme de Stockholm de l'UE.
- ★ Les RPA sont utilisés par les États membres de plusieurs façons. En Belgique par exemple, le rapport politique national annuel de 2011 a constitué un document essentiel à l'organisation en mars 2012 d'une table-ronde nationale sur les politiques en matière de migrations et d'asile, rassemblant 70 parties prenantes, notamment des décideurs, des experts et des praticiens de haut niveau ainsi que des représentants de la société civile, venus débattre des évolutions récentes et des enjeux majeurs liés à l'immigration et à l'asile en Belgique.

4. ÉTUDES DU REM

Les études du REM contribuent à l'élaboration des politiques de plusieurs façons. Les thèmes sont choisis par les décideurs nationaux et européens en fonction des priorités. Ci-dessous quelques-unes des études du REM, à titre d'exemple :

- ★ **Identification des victimes de la traite des êtres humains lors des procédures de protection internationale et de retour forcé** (2014) : cette étude a été menée en coopération avec la DG Affaires intérieures et le Coordinateur de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains. C'est la première étude dans ce domaine précis dont les conclusions ont été largement diffusées aux niveaux européen et national et présentées à l'EASO. En **Belgique**, l'étude a servi de base aux réflexions sur

le futur plan d'action de lutte contre la traite des êtres humains, consécutif au plan 2012-2014.

- ★ **Organisation des structures d'accueil pour les demandeurs d'asile dans les différents États membres** (2014) : cette étude a été menée en collaboration avec le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) à l'intention des décideurs nationaux et européens ainsi que des praticiens. L'étude a également été utilisée et accueillie favorablement par le **réseau ENARO (European Network of Asylum Reception Organisations)**, réseau interinstitutionnel regroupant 22 organisations européennes, créé pour organiser l'accueil des demandeurs d'asile. Les premiers résultats de l'étude ont également été présentés lors d'une réunion de la plateforme européenne des instances de régulation (EPRA) en décembre 2013.
- ★ **Attirer les migrants qualifiés et hautement qualifiés** (2013) : ce rapport a fourni à la Commission de précieuses informations sur le fonctionnement et l'impact de la directive 2009/50/CE relative à la carte bleue européenne, ainsi que sur les nouvelles mesures prises par les États membres pour attirer les entrepreneurs et les investisseurs.
- ★ **Mobilité intra-UE des ressortissants de pays tiers** (2013) : cette étude a servi de document préparatoire à la réunion de juillet 2013 du Comité stratégique sur l'Immigration, les Frontières et l'Asile (CSIFA) du Conseil de l'UE. L'étude a servi de base aux réflexions sur le futur programme des DG Justice et Affaires intérieures.
- ★ **Détournement du droit au regroupement familial** (2012) : l'objet de cette étude était étroitement lié aux priorités de l'UE. A l'échelle européenne, sa publication a coïncidé avec la clôture de la période de consultation publique sur la directive 2003/86/CE relative au regroupement familial et ses conclusions ont été présentées lors d'une audience publique sur le droit au regroupement familial pour les ressortissants de pays tiers vivant dans l'UE, organisée le 1^{er} juin 2012.¹ L'étude a été citée dans la feuille de route sur l'action de l'UE face aux pressions migratoires (Réponse stratégique) conformément à la priorité stratégique V, intitulée « sauvegarder et protéger la liberté de circulation pour lutter contre son détournement par les ressortissants de pays tiers »², et ses conclusions ont été présentées sur le Portail européen sur l'intégration.³ Au niveau national, le rapport a été

¹ http://www.intercultural-europe.org/site/sites/default/files/7th%20EIF%20report%20static_38_597214446.pdf

² Voir : register.consilium.europa.eu/pdf/en/12/st08/st08714-re01.en12.pdf

³ <http://familyreunification.eu/wp-content/uploads/2012/05/European-Website-on-Integration.pdf>

largement diffusé au sein des réseaux nationaux et présenté lors de l'atelier de la Conférence des Directeurs Généraux des Services de l'Immigration (GDISC) organisé en mars 2012.

- ★ **Immigration des étudiants internationaux au sein de l'Union européenne** (2012) : cette étude a été publiée expressément pour qu'elle coïncide avec la proposition de la Commission d'amender la Directive étudiant 2004/114/CE, et a été élaborée afin que ses conclusions servent directement la procédure de consultation. L'étude a été présentée pendant la conférence du REM à Chypre (voir partie 9 ci-après) en 2012 ainsi que lors de l'événement *International Metropolis Conference*, organisé en Finlande en 2013.
- ★ **Mesures pratiques pour réduire l'immigration irrégulière** (2012) : cette étude a été largement diffusée. Elle a été reprise dans plusieurs rapports⁴ et a été bien accueillie lors de la Conférence du REM en 2011 ainsi que dans d'autres événements organisés par l'UE tels que la conférence annuelle de l'Agence des Droits fondamentaux (ADF), en 2011.
- ★ **Etablir l'identité pour la protection internationale : défis et pratiques** (2012) : cette étude était principalement destinée à des publics de praticiens nationaux. Elle identifie les mesures en place pour développer et partager les bonnes pratiques en matière d'identification des individus, par exemple par la mise en place de modules sur l'identité dans le cadre du cursus de formation⁵ du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) ; par l'élaboration de recommandations et d'un réseau européen de centres de compétences ; et par le partage de savoir-faire en matière d'identification.
- ★ **La migration temporaire et circulaire : politique, pratique et options futures dans les États membres de l'UE** (2012) : cette étude a constitué une source d'informations importante dans un domaine peu étudié. Elle a notamment été utilisée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) dans le cadre de ses travaux et pour élaborer une définition internationale commune de l'expression *migration circulaire*.
- ★ **Satisfaire la demande en main d'œuvre par la migration** (2011) : cette étude s'est révélée à la fois d'actualité et pertinente dans un grand nombre de débats de fonds. Elle a également été largement diffusée. Le Parlement européen a traduit le rapport de synthèse en allemand, en espagnol, en français et en italien et l'a diffusé auprès des membres des Commissions LIBE et Emploi. Les conclusions de l'étude ont également été reprises dans la

Communication sur l'Approche globale de la Migration et de la Mobilité⁶.

5. RÉSEAU EUROPÉEN

Le REM permet à ses PCN de se rencontrer régulièrement lors de réunions organisées par la Commission, invitant également des parties prenantes européennes et internationales venant d'autres horizons. Ces réunions sont l'occasion de débattre des conclusions des études et des rapports du REM, d'aborder les questions importantes et de contrôler la réalisation des productions, tel qu'indiqué dans les programmes de travail du REM. L'intégration au réseau d'autres parties prenantes européennes et internationales permet d'éviter que les programmes de travail et les activités soient élaborés de façon isolée, d'optimiser les possibilités de synergie, d'éliminer les doublons inutiles, de bien comprendre et prendre en considération les besoins des décideurs dans l'élaboration des propositions, et de s'assurer que les statistiques les plus pertinentes soient reprises dans les rapports et les études du REM. En 2013, par exemple, des représentants du Parlement européen, des agences de l'UE concernées [l'Agence des Droits Fondamentaux (ADF), le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et Frontex], Eurostat, le Coordinateur de l'UE pour la lutte contre la traite des êtres humains et l'OCDE ont régulièrement participé à ces réunions.

Les États membres ont exprimé à plusieurs reprises le besoin de renforcer la coopération opérationnelle dans le domaine du retour des migrants, notamment dans les situations de départ volontaire et de réinsertion des migrants en situation irrégulière. A cet effet, la Commission a, comme première mesure, proposé de créer une plateforme intitulée « **Groupe d'experts sur le retour et la réinsertion** » travaillant dans le cadre du REM. Ce groupe s'est réuni pour la première fois le 14 février 2014. A l'instar des guichets uniques, c'est un forum d'échange de statistiques, d'expérience et d'informations sur tous les programmes mis en œuvre au niveau national visant à soutenir le retour (volontaire) de migrants en situation irrégulière et toutes les initiatives destinées aux pays d'origine ou de transit.

6. RÉSEAU NATIONAL

Chaque PCN du REM a créé et entretenu un réseau national constitué de parties prenantes venant de divers horizons. Les actions menées visent à accroître la visibilité du réseau au niveau national, en organisant, par exemple, des conférences nationales, des événements favorisant la mise en réseau et la création ou l'actualisation de sites internet et de lettres d'informations afin de partager les informations sur les

⁴Voir : http://www.ifrc.org/PageFiles/89397/An%20update%20on%20the%20situation%20of%20irregular%20migrants%20in%20Greece_SLM.pdf

⁵ Le système de formation du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)

⁶ COM(2011) 743 final (p.3)

questions de migration et d'asile. La quasi-totalité des PCN du REM organise une ou plusieurs réunions nationales annuelles du réseau ainsi que d'autres événements auxquels participent leurs partenaires du réseau, souvent conjointement à des réunions de jumelage ou de groupe avec d'autres PCN du REM. Les nombreux événements de mise en réseau permettent d'établir des liens et ainsi de connaître les pratiques en vigueur sur des problématiques précises pour nourrir directement les débats politiques et législatifs nationaux.

Les PCN du REM utilisent également leur réseau pour transmettre les informations venant d'autres États membres à l'intention des publics nationaux sur des sujets spécifiques les concernant.

PCN du REM, Italie : Conférence nationale 2013 : *la Conférence a réuni le réseau d'acteurs nationaux composé de décideurs, de praticiens, de chercheurs et d'organisations non-gouvernementales afin de débattre de la question des politiques nationales et européennes visant à attirer des migrants qualifiés et hautement qualifiés dans l'UE. La situation en Italie a été présentée, suivie d'études de cas comparant les différentes politiques et approches nationales présentées par les PCN du REM de neuf États membres et de la Norvège.*

7. QUESTIONS AD-HOC DU REM

L'outil de questions ad-hoc du REM continue d'être extrêmement efficace pour recueillir rapidement (normalement en quatre semaines) des données comparatives sur des points spécifiques auprès de l'ensemble des États membres et de la Norvège. La quasi-totalité des PCN du REM et la Commission ont lancé au moins une question ad-hoc en 2013. Le PCN du REM lituanien a été le plus actif, avec sept demandes ad-hoc, suivi de l'Estonie et du Luxembourg.

Quelque 500 questions ad-hoc ont été lancées depuis 2008 sur de nombreux sujets en lien avec les migrations et l'asile. En 2013, six questions ad-hoc ont été posées en moyenne par mois, obtenant des réponses de vingt États (membres) en moyenne. Les questions au sujet de la **protection internationale** ont été les plus nombreuses en 2013, soit 17 % de toutes les questions. Un certain nombre de demandes portait sur les circonstances spécifiques aux demandeurs d'asile venant de pays tels que la Syrie, la Fédération de Russie, la région du Nord Caucase, l'Irak et le Mali. 16 % des questions portaient sur la **résidence**. Les autres domaines abordés étaient ceux du **retour**, de la mise

en œuvre de l'**acquis communautaire** et de la **migration irrégulière**.

Cet outil a été utilisé de plusieurs manières dans le cadre de l'élaboration des politiques à l'échelle nationale et européenne :

★ **Pour fournir des informations aux décideurs européens directement et rapidement sur des questions spécifiques.** La Commission a ainsi lancé un certain nombre de questions ad-hoc en 2013 sur des sujets tels que : « *Premières expériences avec l'utilisation du système d'information sur les visas (VIS) à des fins de retour* ». Les informations collectées ont servi à la préparation d'une communication sur la politique de retour de l'UE. Une autre question sur « *la politique de retour volontaire* » a été posée afin d'établir une cartographie actualisée des activités entreprises au niveau national en matière de retour volontaire en vue de la première réunion du Groupe d'experts du REM sur le retour et la réinsertion en 2014.

★ **En tant que source d'informations pour préparer les notes de synthèse du REM (EMN Inform).** A la demande des décideurs, les notes de synthèse intitulées « *Aperçu des récentes conclusions sur la politique de retour* » et « *Approches et outils utilisés par les États membres pour déterminer les besoins du marché du travail* » ont été rédigées à partir des informations compilées dans le cadre de questions ad-hoc, entre autres, puis largement diffusées.

★ **Pour fournir des informations directement et rapidement aux décideurs au niveau national sur des questions spécifiques.** Les réponses aux questions ad-hoc fournissent rapidement aux **États membres** des **informations** utiles pour leurs travaux quotidiens, pour modifier ou élaborer des réglementations, étudier ou évaluer des politiques, ou en cas de problèmes ou de question spécifique. Ainsi, aux **Pays-Bas**, le Secrétaire d'État à la Sécurité et à la Justice, a récemment informé le parlement néerlandais, par lettre, du fait que l'outil de questions ad-hoc du REM avait été utilisé afin de compiler des informations sur les migrants aisés/investisseurs.

8. GLOSSAIRE DU REM

Le glossaire du REM, version 2.0, actuellement disponible dans six⁷ langues européennes (allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais) ainsi qu'en arabe, sera mis à jour en 2014 et la version 3.0 sera lancée en septembre 2014. Le recours au glossaire du REM par les législateurs et les décideurs européens

⁷ Le PCN du REM de Malte a également mis au point une version en langue maltaise.

est de plus en plus fréquent car il constitue la source principale de termes communs relatifs aux questions de migration et d'asile lors de l'élaboration de documents juridiques et politiques. Le glossaire du REM, dans sa version 2.0 en langue arabe a servi à l'élaboration de la version arabe du Portail européen sur l'Immigration⁸. Les termes du glossaire du REM seront intégrés à la Terminologie Inter-Active pour l'Europe (IATE).⁹

9. DIFFUSION DES ACTIVITÉS DU REM

Diverses actions de diffusion ont lieu aux niveaux national et européen :

- ★ Les **bulletins du REM** fournissent tous les trimestres des informations sur les évolutions politiques et juridiques nationales et européennes, ainsi que les dernières statistiques disponibles sur un grand nombre de sujets d'actualité et des liens vers les productions du REM et d'autres actualités. Les bulletins du REM sont diffusés à plus d'un millier d'exemplaires chacun.
- ★ Les **conférences du REM** sont organisées chaque année, à haut niveau, autour de questions et de thématiques spécifiques d'importance nationale et européenne et rassemblent des législateurs, des décideurs, des praticiens, des chercheurs et des ONG.
- ★ Le **site internet du REM** diffuse à un vaste public les productions nationales et européennes du REM.

Les activités de diffusion menées par les **PCN du REM au niveau national**, concrétisées par les sites internet, les événements, les conférences et les lettres d'informations, ont contribué à sensibiliser les décideurs, les praticiens, les chercheurs et d'autres parties prenantes nationales, notamment le grand public, aux autres productions et travaux du REM et ont nourri les débats et les discussions survenus lors de l'élaboration de politiques nationales.

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour davantage d'informations sur ce document et/ou tout autre aspect relatif au REM, consultez : HOME-EMN@ec.europa.eu. Toutes les productions du REM susmentionnées sont disponibles sur le [site internet du REM](#).

Produit en avril 2014

⁸ <http://ec.europa.eu/immigration/>

⁹ <http://iate.europa.eu/>